



Section Organisation des Compétitions du Dimanche
SAISON 2017/2018

PROCÈS VERBAL n°40

Réunion du : Mercredi 02 Mai 2018

Animateur : M. CAUCHIE

Présents : MM. DUPRE – LALUYAUX – LAQUERRIERE - TROTE.

Excusés : M. BOUILLON – CARALP - GROISELLE – VAN BRUSSEL.

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

DEROGATIONS – SAISON 2017/20178

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler **le même jour et à l'heure officielle**, à l'exception du **CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS** où cette réglementation concerne **les DEUX (2) dernières journées**.

En conséquence, **toutes les dérogations horaires** accordées en début de saison, **ne seront pas valables** pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories et les 2 dernières journées pour **le Championnat Régional Seniors**.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

SENIORS - COUPE DE FRANCE SAISON 2018/20179

20394837 : EFESPOR / FOSSES F.U. du 29/04/2018

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre, de la feuille de match et des courriels d'EFESPOR et FOSSES F.U.,
Considérant que le match n'a pas pu se dérouler en raison de l'occupation du terrain,
Considérant les dispositions réglementaires prévues à l'article 40.1 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. ,
Considérant que la date butoir pour jouer le 1^{er} tour de la Coupe de France était fixée au 29/04/2018,
Par ces motifs,

Décide de donner match perdu par pénalité au club d'EFESPORT.

FOSSES F.U est qualifié pour le prochain tour.

20394734 : VEXIN AS / ROSNY SUR SEINE du 29/04/2018

Courriel de VEXIN AS informant de son forfait avisé.

ROSNY SUR SEINE est qualifié pour le prochain tour.

20394800 : FOUILLEUSE / CHAMBOURCY du 29/04/2018

Courriel de FOUILLEUSE informant de son forfait avisé.

FOUILLEUSE est qualifié pour le prochain tour.

20394743 : FONTENAY ST PERE / CORMEILLAIS ACS du 29/04/2018

Courriel de FONTENAY ST PERE informant de son forfait avisé.

CORMEILLAIS est qualifié pour le prochain tour.

20394678 : MORET VENEUX / VILLABE ES du 29/04/2018

Courriel de MORET VENEUX informant de son forfait avisé.

VILLABE ES est qualifié pour le prochain tour.

20405531 : MANTES LA VILLE FC / BEAUCHAMPS AS du 29/04/2018

Après lecture du courriel de BEAUCHAMPS AS déclarant forfait (hors délai), du rapport d'arbitre et de la feuille de match, la Section enregistre le forfait non avisé de BEAUCHAMPS AS.

MANTES LA VILLE FC est qualifié pour le prochain tour.

20394679 : ROZAY EN BRIE SO / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE du 29/04/2018

Après lecture du courriel de ROZAY EN BRIE déclarant forfait (hors délai) et du courriel de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE, la Section enregistre le forfait non avisé de ROZAY EN BRIE.

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE est qualifié pour le prochain tour.

20394808 : EPINAY SUR ORGE SC / BEYNES FC du 29/04/2018

Après lecture du courriel de BEYNES FC déclarant forfait (hors délai) et de la feuille de match, la Section enregistre le forfait non avisé de BEYNES FC.

EPINAY SUR ORGE est qualifié pour le prochain tour.

20394844 : PARIS 15 OL. / LA COURNEUVE AS du 29/04/2018

Après lecture de la feuille de match, du rapport d'arbitre et du courriel de LA COURNEUVE AS, la Section enregistre le forfait non avisé de PARIS 15 OL. (seulement 7 joueurs présents au coup d'envoi),

LA COURNEUVE AS est qualifié pour le prochain tour.

20394690 : NANGIS ES / BRIE EST FC du 29/04/2018

Après lecture de la feuille de match et du rapport d'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de BRIE EST.

NANGIS ES est qualifié pour le prochain tour.

20394868 : ARCUEIL COM. / CHAMPIONNET SPORTS du 29/04/2018

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre et de la feuille de match,

Considérant que le match devait se dérouler au stade Louis Frebault à Arcueil,

Considérant qu'à son arrivée au stade, l'arbitre a constaté la présence de l'équipe de CHAMPIONNET SPORTS,

Considérant qu'il a également constaté l'absence de tracé de l'aire de jeu,

Considérant qu'après avoir réussi à contacter un dirigeant du club local, ce dernier a informé l'arbitre que le match aurait lieu sur un autre stade de la ville,

Considérant que ni l'arbitre ni le club visiteur n'ont été informés au préalable de ce changement de terrain,

Considérant les dispositions de l'article 40.1 dans ce type de cas,
Par ces motifs,
Donne match perdu à l'équipe d'ARCUEIL COM.
CHAMPIONNET SPORTS est qualifié pour le prochain tour.

20394854 : PARIS SUD FC / VITRY ES du 29/04/2018

Courriel de PARIS SUD informant la section de la transmission de la feuille de match papier avec le résultat suivant

PARIS SUD FC : 1 / VITRY ES :5

En attente de la réception de la feuille de match pour homologation.

20394714 : FONTENAY EN PARISIS / DAMMARTIN CS du 29/04/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport d'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de DAMMARTIN CS.

FONTENAY EN PARISIS est qualifié pour le prochain tour.

20394857 : ULTRA MARINE AS / BAGNOLET FC du 29/04/2018

Lecture de la feuille de match et du rapport d'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de BAGNOLET FC.

ULTRA MARINE est qualifié pour le prochain tour.

20394856 : RACINE CLUB / STADE PARISIEN du 29/04/2018

Lecture du rapport d'arbitre informant d'un problème survenu avec la tablette du club recevant.

Pris note.

20394726 : PLAINE VICTOIRE AS / LIZY du 29/04/2018

Courriel de LIZY et lecture du rapport d'arbitre.

La section prend note.

20394860 : FRESNES AAS / LA PANAMICAINE du 29/04/2018

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de l'équipe de FRESNES AAS.

LA PANAMICAINE est qualifié pour le prochain tour.

20394832 : ST DENIS FC / PERSAN US du 29/04/2018

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de l'équipe de ST DENIS FC.

PERSAN US est qualifié pour le prochain tour.

20394832 : ST DENIS FC / PERSAN US du 29/04/2018

Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de l'équipe de ST DENIS FC.

PERSAN US est qualifié pour le prochain tour.

20394693 : BONDOUFLE / MISY VILLENEUVE du 29/04/2018

Après lecture du rapport de l'arbitre, la Section enregistre le forfait non avisé de l'équipe de MISY VILLENEUVE.

BONDOUFLE est qualifié pour le prochain tour.

SENIORS - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

20411462: ST BRICE FC 1 / ST DENIS US 1 du 10/05/2018 remis au 16/05/2018

Demande de changement de date de ST BRICE FC via FOOTCLUBS (date proposée le 09/05/2018), refusée par ST DENIS US.

La Section maintient cette rencontre au 16/05/2018.

SENIORS – CHAMPIONNAT

19459002: PARIS FC 2 / ULIS CO 1 du 17/03/2018 remis au 08/05/2018 (N3)

Cette rencontre aura lieu le **MARDI 08 MAI 2018 à 15h00**, sur les installations habituelles de PARIS FC.
Accord des 2 clubs via FOOTCLUBS.
Accord de la Section.

19426514: ST BRICE FC 1 / BRETIGNY FCS 1 du 17/03/2018 remis au 10/05/2018 (R1)

Courriel de BRETIGNY FCS et accord des 2 clubs pour jouer le 20/05/2018.

La Section ne peut accepter cette proposition de date pour le bon déroulement de la compétition (nécessité de mise à jour du calendrier).

Elle propose aux 2 clubs de fixer ce match le mardi 08 mai 2018 après réception de leur accord écrit.

En cas d'absence de réception des accords des 2 clubs, le match restera maintenu le 10/05/2018.

19426534: MELUN FC / LE MEE S.SECTION F. du 06/05/2018 (R1)

Demande de MELUN via FOOTCLUBS pour jouer le 05/05/2018 à 18h00.

Suite au refus du club visiteur, cette rencontre est maintenue au **DIMANCHE 6 MAI 2018, à 15h00** sur les installations habituelles de MELUN.

19425817: MORANGIS CHILLY FC / MONTRouGE FC 92 1 du 01/04/2018 (R2/B)

La **Section** prend note de la décision de la C.R.D. prise lors de la réunion du MERCREDI 25 AVRIL 2018.

19425847: NOISY LE GRAND FC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 06/05/2018 (R2/B)

Demande de NOISY LE GRAND via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le DIMANCHE 06 MAI 2018 à 15h00, au Stade des Bords de Marne (**terrain d'honneur**) à NOISY LE GRAND.

Accord de la Section.

19425225: BAGNEUX COM 1 / BONNEUIL S/MARNE CSM 1 du 06/05/2018 (R4/A)

Cette rencontre aura lieu le DIMANCHE 06 MAI 2018 à **16h00**, sur les installations de BAGNEUX.

Accord des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Accord de la Section.

19425226: BRY FC 1 / VILLEJUIF US 1 du 06/05/2018 (R4/A)

Demande de BRY FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le DIMANCHE 06 MAI 2018 à 15h00, au Parc des Sports Maisons Rouges (**terrain synthétique**) à BRY SUR MARNE.

Accord de la Section.

19425582: COSMO TAVERNY 1 / VERSAILLES 78 FC 2 du 06/05/2018 (R4/D)

Demande de COSMO TAVERNY via FOOTCLUBS

Cette rencontre aura lieu le DIMANCHE 06 MAI 2018 à 15h00, au Complexe Sportif Jean Bouin (**terrain 1**) à TAVERNY.

Accord de la Section.

19425581: TREMBLAY FC 1 / AUBERGENVILLE FC 1 du 06/05/2018 (R4/D)

Courriel de TREMBLAY FC.

Reception de l'attestation de mise à disposition d'un terrain synthétique par le CNF.

Cette rencontre aura lieu le DIMANCHE 06 MAI 2018, à 15h00 sur le terrain synthétique du **Centre National du Football, Domaine de Montjoie, 78120 CLAIREFONTAINE EN YVELINES.**

Accord de la Section.

19425583: ST OUEN AUMONE AS 2 / GENNEVILLIERS CSM 1 du 06/05/2018 (R4/D)

Cette rencontre aura lieu le **MARDI 08 MAI 2018 à 15h00**, sur les installations du Stade Escutary à ST OUEN L'AUMONE.

Accord des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Accord de la Section a

19425595: TREMBLAY FC 1 / VERSAILLES 78 FC 2 du 27/05/2018 (R4/D)

Courriel de TREMBLAY FC.

Reception de l'attestation de mise à disposition d'un terrain synthétique par le CNF

Cette rencontre aura lieu le DIMANCHE 27 MAI 02018, à 15h00 sur les installations du **Centre National du Football, Domaine de Montjoie, 78120 CLAIREFONTAINE EN YVELINES.**

Accord de la Section.

19426268 – LOGNES U.S. 1 / BLANC MESNIL S.F. 2 du 10/12/2017 reporté au 22/04/2018 (R4/C)

Reprise de dossier.

La Section,

après avoir pris connaissance du courriel de LOGNES U.S. et du rapport de l'arbitre officiel, après réception des rapports demandés aux clubs de LOGNES U.S. et BLANC MESNIL S.F., considérant que la F.M.I. n'a pas été utilisée,

Par ce motif,

. dit que la responsabilité des deux n'est pas engagée dans la non utilisation de la F.M.I..

U19 - COUPE de PARIS - CREDIT MUTUEL I.D.F.**20411470: MANTOIS 78 FC 1 / RACING COLOMBES 92 1 du 10/05/2018**

Suite à la qualification du RACING COLOMBES 92 pour les 1/2 finales.

L'équipe du RACING COLOMBES 92 ayant un match de championnat en retard à jouer le Jeudi 10 Mai 2018, La Section décide de fixer ce match le dimanche 20 mai 2018.

U19 - CHAMPIONNAT**19367129 : VERSAILLES FC 78 / ST OUEN AUMONE AS du 01/04/2018 (R2/A)**

Reprise du dossier.

Après réception des documents justificatifs réclamés au club de ST OUEN L'AUMONE AS, la Section fixe la rencontre au **Dimanche 20 Mai 2018 à 13h00 sur les installations de VERSAILLES FC 78.**

19367161 : ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN / AULNAY CSL du 06/05/2018 (R2/A)

Courriel de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 15h00 au stade Robert Lemoine à ST GRATIEN.

Accord de la Section sous réserve de l'accord écrit d'AULNAY CSL (Accord devant parvenir au Secrétariat des Activités Sportives dans les délais prévus à cet effet).

19367294 : IVRY US / ST DENIS US du 06/05/2018 (R2/B)

Courriel d'IVRY US via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 13h00 au du stade des Lilas à IVRY SUR SEINE.

Accord de la Section.

19367423 : ST MAUR VGA / LINAS MONTHLERY ESA du 06/05/2018 (R3/A)

Courriel de ST MAUR VGA via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 13h00 au stade Adolphe Chéron à ST MAUR DES FOSSES.

Accord de la Section.

16367824 : ARGENTEUIL RFC (2) / POISSY AS du 13/05/2018 (R3/D)

Courriel d'ARGENTEUIL RFC via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 15h00 au stade Roger Ouvrard à ARGENTEUIL.

Accord de la Section sous réserve de l'accord écrit de POISSY AS (Accord devant parvenir au Secrétariat des Activités Sportives dans les délais prévus à cet effet).

19367790 – GARENNE COLOMBLES AF 1 / MARLY LA VILLE ES du 01/04/2018 (R3/D)

Lecture de la FMI.

La Section enregistre le forfait non avisé de MARLY LA VILLE ES (2^{ème} forfait).

U17 - COUPE de PARIS - CREDIT MUTUEL I.D.F.**20411473 : MONTFERMEIL FC / GOBELINS FC du 10/05/2018**

Cette rencontre se déroulera le **Dimanche 20 Mai 2018 à 14h00** sur les installations du stade Henri Vidal à MONTFERMEIL.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Section.

U17 - CHAMPIONNAT**19367954 : EVRY FC / GOBELINS FC du 06/05/2018 (R1)**

Cette rencontre se déroulera à 12h00 au stade Jean-Louis Moulin Place Bexley à EVRY.

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

19368087 : ST OUEN AUMONE AS / EVRY FC (2) du 06/05/2018 (R2/A)

Accord des 2 clubs via Footclubs pour jouer le 20/05/2018.

La Section ne peut accepter cette date pour le bon déroulement du championnat et fixe le match au jeudi 10 mai 2018 sur les installations habituelles de ST OUEN L'AUMONE AS.

19368215 : SARCELLES AAS / ARGENTEUIL RFC du 06/05/2018 (R2/B)

Demande via FOOTCLUBS des 2 clubs pour jouer le 20/05/2018.

Vu le motif, la Section ne peut accepter cette demande et maintient le match à la date du 06/05/2018.

19368219 : BOBIGNY ACADEMIE / NANTERRE ES du 06/05/2018 (R2/B)

Courriel de BOBIGNY ACADEMIE via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 13h00 au stade Auguste Delaune à BOBIGNY

Accord de la Section.

19368359 : MONTRouGE FC 92 / ST LEU FC 95 du 27/05/2018 (R3/A)

Courriel de MONTRouGE FC 92 via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 13h00 au stade Jean Lezer à MONTRouGE

Accord de la Section.

19368479 : ASNIERES FC / ARGENTEUIL RFC (2) du 06/05/2018 (R3/B)

Courriel d'ASNIERES FC via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 13h00 au stade Léo Lagrange à ASNIERES SUR SEINE.

Accord de la Section.

19368614: RED STAR FC 2 / BUSSY ST GEORGES FC du 06/05/2018 (R3/C)

Courriel du RED STAR FC via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera au stade J. Curie à St Ouen.

Accord de la Section.

19381031 : BRETIGNY FCS / MELUN FC du 06/05/2018 (R3/D)

Cette rencontre se déroulera à 11h30 au stade Auguste Delaune (2) à BRETIGNY SUR ORGE.

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

U17 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE

19358054 – GARGES F.C.M. 1 / P.S.G. F.C. 2 du 22/04/2018 (R2/A)

Reprise de dossier.

La Section constate que la F.M.I. n'a pas été transmise,

Par ce motif,

. demande au club de GARGES F.C.M. de transmettre la F.M.I. (1^{er} rappel).

U16 - COUPE DE PARIS - CREDIT MUTUEL I.D.F.

Rappel des 1/2 Finales ayant lieu **le JEUDI 10 MAI 2018 à 15h30.**

20411481 PARIS CTRE FORMAT.16 - CRETEIL LUSITANOS US 16
20411483 MONTFERMEIL FC 16 - MANTOIS 78 FC 16

U16 - CHAMPIONNAT**19369438: TORCY P.V.M. 16 / A.C.B.B. 16 du 11/03/2018 (Poule A)**

La Section donne cette rencontre à jouer le **JEUDI 10 MAI 2018**, sur les installations habituelles de TORCY P.V.M.

19369473 : TORCY PVM US / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 13/05/2018 (Poule A)

Cette rencontre se déroulera à **18h00 le Samedi 12 Mai 2018** sur les installations du Complexe Sportif du Frémoy (2) à TORCY

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

19369599 : PARIS FC / FLEURY FC 92 du 06/05/2018 (Poule B)

Cette rencontre se déroulera à 15h00 au stade Déjérine à PARIS 20

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

19369605 : GOBELINS FC / PARIS FC du 13/05/2018 (Poule B)

Cette rencontre se déroulera à 15h00 au stade Georges Carpentier à PARIS 13

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

U16 - FEUILLES de MATCHES MANQUANTES**2^{ème} et dernier Rappel**

Les feuilles de matches ci-dessous doivent nous parvenir pour **LUNDI 07 MAI 2018, dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande aux arbitres désignés, un rapport précisant le résultat des rencontres concernées.

19369451 ISSY LES MX FC 16 c. MANTOIS 78 FC 16 A du 25-mars-18
19369434 ISSY LES MX FC 16 c. PARIS ST GERMAIN FC 16 A du 01-avr-18

U15 - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

½ Finales :

Les rencontres sont à jouer le jeudi 10/05/2018 à 15h30 sur le terrain du club premier nommé.

Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.

EPREUVE:

Ces rencontres ont une durée réglementaire de deux périodes de 40 minutes.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, **il n'y a pas de prolongation**, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but, suivant le règlement de celle-ci.

3	4	CERGY PONTOISE FC 1	-	A.C.B.B. 1
2	1	PARIS ST GERMAIN FC 1	-	ENTENTE SSTG 1

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

U15 – CHAMPIONNAT
19368704 : MANTOIS FC 78 / JOINVILLERC du 05/05/2018 (R1/A)

Courriel de MANTES FC 78 via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 13h30 sur les installations du stade Jean-Paul David à MANTES LA JOLIE.

Accord de la Section sous réserve de l'accord écrit de JOINVILLE RC (Accord devant parvenir au Secrétariat des Activités Sportives dans les délais prévus à cet effet).

19368705 : VILLEJUIF US / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 05/05/2018 (R1/A)

Courriel de VILLEJUIF US via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 16h00 sur les installations du stade Karl Marx à VILLEJUIF.

Accord de la Section.

19368795 : BOULOGNE BILLANCOURT AC / FLEURY FC 91 du 05/05/2018 (R1/B)

Courriel de BOULOGNE BILLANCOURT AC via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à 17h00 sur les installations du stade LE GALLO à BOULOGNE BILLANCOURT.

Accord de la Section.

19368797 : DRANCY JA / PARIS CENTRE DE FORMATION du 05/05/2018 (R1/B)

Reprise du dossier suite au pv du 17/04/2018.

L'équipe de PARIS CENTRE DE FORMATION ayant été éliminée de la Coupe de PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15, cette rencontre se déroulera à **15h00 le Jeudi 10 Mai 2018** sur les installations du stade Paul André à DRANCY.

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

19368885 : ANTONY SPORTS / MANTOIS FC 78 du 10/05/2018 (R2/A)

Courriel d'ANTONY SPORTS via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à **16h30 le Mardi 08 Mai 2018** sur les installations du stade Georges Suant à ANTONY.

Accord de la Section sous réserve de l'accord écrit de MANTES FC 78 (Accord devant parvenir au Secrétariat des Activités Sportives dans les délais prévus à cet effet).

19368973: PAYS FONTAINEBLEAU 1 / ISSY FC 1 du 05/05/2018 (R2/B)

Courriel d'ISSY FC.

Vu le motif invoqué, la **Section** reporte cette rencontre au **SAMEDI 19 MAI 2018**, sur les installations habituelles de PAYS FONTAINEBLEAU.

19369162 : ST DENIS US / CRETEIL LUSITANOS US du 12/05/2018 (R3/B)

Cette rencontre se déroulera à **17h00 le 16 Mai 2018** sur les installations du stade Auguste Delaune à ST DENIS.

Accord des deux clubs.

Accord de la Section.

/

19369243 : IVRY FOOT US / BRETIGNY FCS du 05/05/2018 (R3/C)

Cette rencontre se déroulera le 09/05/2018 à 16h00 sur les installations du stade Lénine à IVRY .

Accord des deux clubs.**Accord de la Section.****U15 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE****2^{ème} Rappel**

La feuille de match informatique ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande un rapport à l'arbitre précisant le score de la rencontre.

19369045 VINCENNOIS CO 1 c. VERSAILLES 78 FC 1 R3 A du 21-avril-18

COUPE PARIS MUTUEL IDF U14**½ Finales :**

Les rencontres sont à jouer le samedi 19/05/2018 à 15h30 sur le terrain du club premier nommé.

Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.

EPREUVE:

Ces rencontres ont une durée réglementaire de deux périodes de 40 minutes.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, **il n'y a pas de prolongation**, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but, suivant le règlement de celle-ci.

20413957 MONTFERMEIL FC / ACBB du 19/05/2018**20413958 EVRY FC / DRANCY JA du 23/05/2018**

L'équipe d'EVRY FC ayant une rencontre de championnat prévue le 19/05/2018, cette rencontre est fixée au mercredi 23/05/2018 (date butoir) à 15h00 (possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs).

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

U14 – CHAMPIONNAT**19369786 : BOULOGNE BILLANCOURT AC / MONTRouGE FC 92 du 12/05/2018 (Poule B)**

Courriel de BOULOGNE BILLANCOURT AC via Footclubs.

Cette rencontre se déroulera à **16h15 le 09 Mai 2018** sur les installations du stade Marcel Bec à MEUDON.

Accord de la Section sous réserve de l'accord écrit de MONTRouGE FC 92 (Accord devant parvenir au Secrétariat des Activités Sportives dans les délais prévus à cet effet).

C.D.M. – COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**20397180: MINHOTOS BRAGA 5 / CHAMPIGNY FC 94 5 du 10/05/2018**

Rappel :

Cette rencontre est à jouer en semaine au plus tard le **MERCREDI 16 MAI 2018 à 20h00** (date butoir).

CDM – CHAMPIONNAT**19369904 : BRIE NORD ES / PARIS ST GERMAIN FC du 06/05/2018 (R1)**

Demande de changement de date de PARIS ST GERMAIN via FOOTCLUBS et refus de BRIE NORD.

La section maintient la rencontre à la date initiale.

19370530 : FC CHAPELLE RABELAIS / STE GENEVIEVE SPORT du 29/04/2018 (R3/C)

Après lecture du rapport de l'arbitre confirmant l'inversion du score inscrit sur la feuille de match, la Section entérine le score suivant :

CHAPELLE RABELAIS : 0 but.

STE GENEVIEVE SPORT : 3 buts.

19370099 : GARCHES PORTUGAIS / CHAMPIGNY FC du 10/05/2018 (R2/B)

Demande de changement de date de GARCHE PORTUGAIS via FOOTCLUBS

La section ne peut accepter votre demande et maintient cette rencontre au jeudi 10 Mai 2018, journée de matches remis figurant au calendrier général.

En cas d'indisponibilité du terrain, la Section demande au club de GARCHE PORTUGAIS de trouver un terrain de repli (possibilité d'inversion de la rencontre avec l'accord des 2 clubs).

19370486 : CORBREUSE STE MESME FC / MELUN TENNIS FC du 29/04/2018 (R3/C)

Lecture de la feuille de match et du rapport d'arbitre.

Absence de l'équipe de MELUN TENNIS FC à l'heure du coup d'envoi.

La **section** enregistre le **forfait non avisé** de MELUN TENNIS

CORBREUSE STE MESME FC 3pts – 5buts

MELUN TENNIS FC: -1pt – 0but (1er Forfait)

C.D.M. - FEUILLES de MATCHES MANQUANTES

2^{ème} et dernier Rappel

Les feuilles de matches ci-dessous doivent nous parvenir pour **LUNDI 07 MAI 2018, dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande aux arbitres désignés, un rapport précisant le résultat des rencontres concernées.

19370011	GARGES GONESSE FCM 5	c.	NEUILLY S/MARNE SFC 5	R2	A	du	01-avr-18
19370431	GENNEVILLOIS OLYMPIQUE 5	c.	MONTROUGE FC 92 5	R3	B	du	08-avr-18

1^{er} Rappel

Les feuilles de matches ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

19370519	ARPAJONNAIS RC 5	c.	TENNIS FOOT MELUN 5	R3	C	du	15-avr-18
----------	------------------	----	---------------------	----	---	----	-----------

ANCIENS – CHAMPIONNAT

19416914 : MORANGIS CHILLY FC / VOLTAIRE CHATILLON du 13/05/2018 (R3/B)

Demande de changement de terrain de MORANGIS CHILLY via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 13 Mai 2018 à 9h30 sur le **complexe sportif du COSEC n°4 (terrain synthétique) à MORANGIS (91).**

Accord de la section.

19416910 : MONTIGNY LE BX AS / SURESNES JS du 06/05/2018 (R3/B)

Demande de changement de terrain de MONTIGNY LE BX via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 06 Mai 2018 à 9h30 sur les installations du **stade des IV pavés du ROY à MONTIGNY LE BX (78).**

Accord de la section.

19417260 : QUINCY VOISINS / TORCY du 29/04/2018 (R1)

Lecture du rapport d'arbitre.

Pris note.

19417137: FONTENAY TRESIGNY AS 11 / MONTREUIL RSC 11 du 04/02/2018 remis au 29/04/2018

Lecture du rapport de l'arbitre officiel

Absence de l'équipe de MONTREUIL RSC à l'heure du coup d'envoi.

La **Section** enregistre le **Forfait non avisé** de MONTREUIL RSC.

FONTENAY TRESIGNY AS 11 : 3pts – 5buts.

MONTREUIL RSC 11 : -1pt – 0but (1er Forfait).

ANCIENS - FEUILLES de MATCHES MANQUANTES

2^{ème} et dernier Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir pour **LUNDI 07 MAI 2018, dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande à l'arbitre désigné, un rapport précisant le résultat de la rencontre concernées.

19417429 PORCHEVILLE FC 11 c. GROSLAY FC 11 R2 A du 08-avr-18

1^{er} Rappel

Les feuilles de matches ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

19417419 PORCHEVILLE FC 11 c. SOISY ANDILLY MARG. FC 11 R2 A du 18-mars-18
19417122 STADE EST PAVILLONNAIS 11 c. PARISIS FC 12 R3 D du 15-avr-18

ANCIENS - COUPE A.N.A.F. PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Rappel des 1/2 Finales :

20413896 – GOUSSAINVILLE FC 11 / GOBELINS F.C. 11 à jouer le JEUDI 10 MAI 2018 à 9h30

20413897 – FRESNES AAS 11 / OZOIR FC 77 à jouer le dimanche 20 MAI 2018 à 9h30 (le club de FRESNES AAS ayant un match en retard à jouer le 10/05/2018).